

L'INFOMUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

VOLUME 18 | NUMÉRO 2
MAI 2021

TOUS ENSEMBLE POUR UNE MEILLEURE sécurité routière!

À lire en page 5

4 Élections
MUNICIPALES 2021

7 Sécurité des
PISCINES RÉSIDENTIELLES

8 Revitalisation du
RUISSEAU SAINT-LOUIS

PROGRAMME DE LOISIRS
ET D'ACTIVITÉS CULTURELLES
aux pages centrales

Fêtons
l'été!



Marieville
ville.marieville.qc.ca

Horaire estival DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h • 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h 30 à 12 h



Congés FÉRIÉS

Les bureaux administratifs de la Ville seront fermés le jeudi 24 juin à l'occasion de la fête nationale du Québec.

Pour la Fête du Canada, les bureaux seront fermés le jeudi 1^{er} juillet à compter de midi ainsi que le vendredi 2 juillet.

DATES D'ÉCHÉANCE des taxes

Les comptes dont le montant total dû est supérieur à 300 \$ peuvent être acquittés en quatre versements.

Les prochaines dates limite sont les **9 juillet** (3^e versement) et **7 octobre** (4^e versement).

Privilégiez le mode de versement en ligne en effectuant vos paiements à partir du site Web de votre institution financière.



BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE L'INFOMUNICIPAL

L'InfoMunicipal est publié par la Ville de Marieville et distribué dans tous les foyers marievillois par Postes Canada.

Le générique masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Conception graphique : L'Infographe
Impression : Communication Globale Pub Cité
Crédits photo : AdobeStock, iStockPhoto, Ville de Marieville

Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Hôtel de ville
682, rue Saint-Charles
Marieville (Québec) J3M 1P9

Téléphone : 450 460-4444
Télécopieur : 514 666-1766

ville.marieville.qc.ca
communications@ville.marieville.qc.ca

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % postconsommation, sans chlore, accrédité Choix environnemental, fabriqué à partir d'énergie biogaz.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

	450 460-4444
Caroline Gagnon, mairesse.....	poste 250
Sylvain Lapointe, district 1.....	poste 251
Geneviève Létourneau, district 2.....	poste 252
Marc-André Sévigny, district 3.....	poste 253
Monic Paquette, district 4.....	poste 254
Louis Bienvenu, district 5.....	poste 255
Gilbert Lefort, district 6.....	poste 256

PLUS qu'un lieu
de résidence,
un milieu de vie!



Renseignements UTILES

Hôtel de ville.....	450 460-4444	Sûreté du Québec.....	310-4141
Pour toute plainte ou requête, consultez la ville.marieville.qc.ca/requetes.		ou 450 460-4429 et *4141 pour cellulaire	
Urgence.....	9-1-1	Ligne Échec au crime.....	1 800 711-1800
		SPCA Roussillon.....	450 638-9698



Sécurité et courtoisie pour une meilleure qualité de vie

Vous avez récemment reçu par la poste notre Plan stratégique 2021-2025, qui porte un message fort : *une vision humaine, des actions durables*. Nous espérons qu'à sa lecture, vous ayez ressenti la fierté de faire partie d'une ville qui se soucie de ses citoyens et qui bâtit son avenir sur des valeurs de bienveillance, de collaboration, d'innovation et d'excellence. Une ville qui vous écoute et qui veut, par ses actions en faveur de l'environnement, de la communauté, du développement économique et de la saine gouvernance, offrir un milieu de vie de la plus haute qualité à ses résidents actuels et futurs.

LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE VOS PRÉOCCUPATIONS

Chaque semaine, plusieurs d'entre vous nous font part de diverses situations qui affectent votre vie citoyenne. Sachez que nous sommes à l'écoute et que notre personnel municipal veille à ce que vous puissiez jouir d'un milieu sain et sécuritaire.

Au cours des derniers mois, vous avez été nombreux à nous signaler diverses problématiques de sécurité routière. Nous vous avons entendus et nous sommes fiers de vous annoncer la mise sur pied d'une commission permanente chargée d'étudier les situations portées à son attention concernant entre autres la vitesse, la circulation des camions lourds et la sécurité des zones scolaires. Ce groupe formé d'élus, de gestionnaires municipaux et d'un représentant de la Sûreté du Québec pourra examiner et évaluer plus efficacement l'ensemble des demandes reçues et recommander au conseil municipal les priorités d'action.

RAPPORTS DE VOISINAGE

Qui dit sécurité dit courtoisie, et qui dit courtoisie dit harmonie. Le confinement des derniers mois nous a certainement rendus plus irritables, il faut le reconnaître, mais il est important de se rappeler que la vie en société doit se faire dans le respect et la communication. Cet été, pensez à la quiétude de votre voisinage, souciez-vous de votre entourage immédiat, parlez à vos voisins !

Vous verrez que de simples marques de respect en attirent d'autres ! Si vous n'arrivez pas à faire les premiers pas, sachez que des organismes peuvent vous aider à établir un dialogue constructif entre citoyens.

FÊTONS L'ÉTÉ !

Cet été plus que jamais, nous aurons envie de fêter ! La Ville est heureuse de vous présenter un programme estival varié et divertissant, que nous pourrons déployer dans le respect des consignes de la Santé publique.

Malgré qu'une bonne partie de la population soit maintenant vaccinée, n'oublions pas les sacrifices de la dernière année et continuons de nous protéger collectivement. C'est dans cet esprit que nous vous invitons à participer aux activités estivales, pour que nous puissions nous retrouver en santé après la belle saison.

À toutes et à tous, un très bel été !

Caroline Gagnon
Mairesse de Marieville



Prochaines séances du CONSEIL MUNICIPAL

Assistez aux prochaines séances ordinaires du conseil municipal les mardis **1^{er} juin, 6 juillet et 3 août** à 19 h 30.

En raison de la situation exceptionnelle de la COVID-19, les séances sont tenues à huis clos et sont présentées en direct sur la page Facebook de la Ville de Marieville. Les captations vidéo sont accessibles dès le lendemain sur le site Web.

Pour en savoir plus, rendez-vous au ville.marieville.qc.ca/seances.



INSCRIPTION DES PERSONNES NON-DOMICILIÉES SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Bien que votre domicile ne soit pas situé à Marieville, vous pourriez avoir le droit de voter lors des prochaines élections municipales si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la ville de Marieville depuis le 1^{er} septembre 2020 ou avant. Vous pourriez avoir ce droit si vous êtes, par exemple :

- propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble à logements ;
- propriétaire ou copropriétaire d'un chalet ou d'une résidence secondaire ;
- locataire d'un local commercial.

Vous devez également avoir 18 ans ou plus le jour du scrutin et être de citoyenneté canadienne le 1^{er} septembre 2021. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé de vos droits électoraux à cette date.

Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre une demande d'inscription à la liste électorale municipale ou à la liste référendaire au plus tard le 17 septembre 2021 en remplissant le formulaire approprié, disponible sur le site Web au ville.marieville.qc.ca/elections.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR CANDIDAT AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 7 NOVEMBRE ?

Consultez le site Web du Directeur général des élections (DGEQ) au electionsquebec.qc.ca ou le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au electionsmunicipales.gouv.qc.ca où vous trouverez toute l'information pertinente, notamment quant aux conditions requises pour se porter candidat, aux démarches à suivre et au financement électoral.

LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL SE POURSUIT

Les personnes intéressées à travailler lors des élections municipales sont invitées à soumettre leur candidature **avant le 18 juin 2021** en remplissant le formulaire de recrutement du personnel électoral disponible sur le site Web.

Nous vous rappelons que des mesures seront mises en place afin d'assurer la sécurité des électeurs et de tout le personnel électoral.

SUIVEZ LE processus électoral !

ville.marieville.qc.ca/elections

Le site Web est mis à jour régulièrement avec les plus récentes informations disponibles quant aux prochaines élections municipales. Des renseignements plus détaillés sur le processus électoral dans le contexte de la pandémie seront diffusés aux pages centrales du prochain bulletin *L'InfoMunicipal* qui paraîtra à la mi-août.

Si vous avez des questions, communiquez avec Mélanie Calgaro, présidente d'élection, par téléphone au 450 460-4444, poste 230, ou par courriel à m.calgaro@ville.marieville.qc.ca.



Sécurité routière : MARIEVILLE Y VOIT !

UNE NOUVELLE COMMISSION DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE CIRCULATION

En 2018, la Ville adoptait sa Politique de gestion des mesures de modération de la vitesse dans le périmètre urbain afin de pouvoir traiter plus efficacement les problématiques de circulation routière. Dans le but de veiller à l'application de cette politique, une commission de sécurité publique et de circulation formée d'élus, de fonctionnaires municipaux et d'un représentant de la Sûreté du Québec a récemment été mise sur pied.

Vous souhaitez porter une situation particulière à l'attention de la commission ?

Consultez la procédure au ville.marieville.qc.ca/comites.

RADAR MOBILE

La Ville fera prochainement l'acquisition d'un radar mobile qui permettra de mesurer la vitesse des véhicules dans certains secteurs problématiques.

Ce type de radar a également un effet sur la sécurité puisqu'il rappelle aux automobilistes, par le moyen d'un afficheur, de réduire leur vitesse lorsqu'ils dépassent la limite permise.

PARTAGE DE LA ROUTE

Sur le réseau routier, le savoir-vivre et le respect des autres sont de première importance pour éviter des conflits et des accidents.

Dans la plupart des cas, les gestes que l'on considère comme de la courtoisie sont imposés par le Code de la sécurité routière, comme utiliser les clignotants, céder le passage ou éviter de klaxonner inutilement.

Le manque de courtoisie, c'est...

- Suivre un véhicule de trop près.
- Couper la voie à un véhicule.
- Ne pas céder le passage.
- Klaxonner inutilement et à répétition.
- Frôler un cycliste lorsqu'on le dépasse.
- Empiéter sur le passage pour piétons quand on s'arrête à une intersection.

Faire preuve de savoir-vivre sur la route, c'est...

- Traiter les autres usagers avec respect et tolérance, qu'ils soient derrière un volant, à pied ou en vélo.
- Faire un geste de la main pour remercier quelqu'un qui nous a facilité la tâche.
- Faire un geste d'excuse quand on fait une erreur. On réduit ainsi les conflits.
- Garder son sang-froid en toutes circonstances.
- Garder une distance sécuritaire avec le véhicule qui nous précède.
- Laisser suffisamment d'espace aux cyclistes et aux piétons (minimalement 1,5 mètre).

Consultez les différents comportements à adopter lors d'un dépassement ou en présence d'un autre véhicule, d'un cycliste, d'un piéton, d'un véhicule lourd, d'un autobus scolaire ou d'un véhicule d'urgence, au saaq.gouv.qc.ca/partage.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES MRC de Rouville

MATIÈRES ORGANIQUES

Durant la saison estivale, la collecte à domicile des matières organiques se fait **toutes les semaines**, tandis que les collectes des matières domestiques (ordures) et recyclables demeurent aux deux semaines. Afin d'obtenir toutes les réponses à vos questions sur la collecte des matières organiques et l'utilisation adéquate de votre bac brun, consultez le site Web monorganibac.ca.

POSITIONNEMENT DES BACS

N'oubliez pas que les différents bacs doivent toujours être placés sur votre terrain (et non dans la rue ou sur le trottoir), les roues orientées vers votre résidence. Les véhicules de collectes ont les bras suffisamment longs pour s'y rendre et cela permet un entretien adéquat de la chaussée par le Service des travaux publics et du génie.

ÉCOCENTRE

Sur présentation d'une preuve de résidence, les citoyens peuvent se départir de façon sécuritaire et responsable de leurs matériaux secs, de résidus domestiques dangereux (RDD), d'appareils électroniques et de résidus volumineux, entre autres, aux endroits indiqués sur place. Durant la saison estivale, il est également possible d'y déposer du mobilier et de s'y procurer des articles laissés par d'autres citoyens et du paillis provenant du déchetage des branches.

INFO-COLLECTES

Pour consulter le calendrier des collectes, la liste des matières acceptées et refusées, les consignes des collectes et des dépôts et l'horaire de l'écocentre, visitez le site Web de la MRC de Rouville, où une foule d'outils pratiques sont à votre disposition !

Information

450 693-2ECO (2326) | infocollectes@mrcrouville.qc.ca
mrcrouville.qc.ca/info-collectes

Distribution D'ARBRES

Samedi 29 mai de 8 h à 12 h

Garage municipal
2008, rue Saint-Césaire

Preuve de résidence requise

À l'occasion du Mois de l'arbre et des forêts, la Ville distribuera **gratuitement** à ses résidents près de 600 plants d'arbres !

Parmi le lot, 250 jeunes pousses d'essences indigènes sont offertes grâce à la participation des Clubs 4-H du Québec et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Puisque la distribution avait dû être annulée en 2020 en raison de la pandémie, la Ville a décidé cette année de bonifier considérablement l'offre en ajoutant 350 arbres d'une hauteur variant de 60 cm à 1,5 mètre.

Selon l'ordre d'arrivée, les citoyens pourront choisir parmi les essences d'arbres encore disponibles (un seul plant par adresse). Notez que **le port du couvre-visage sera obligatoire sur place**.

Pour en savoir plus sur les essences d'arbres offertes, visitez le site Web au ville.mariville.qc.ca/arbres.



Forêts, Faune
et Parcs

Québec





Marieville

CAHIER
SPÉCIAL

Fêtons
l'été!

2021

LA FÊTE NATIONALE
DU
QUÉBEC



Vivre le Québec

Tissé serré

Le défilé de la Fête nationale de Marieville :
des festivités tissées serrées!

Le 24 JUIN prochain
DÈS 17 h, sortez sur votre terrain ou sur votre balcon
pour profiter du défilé!



Spectacles des Frogs, chars allégoriques, véhicules décorés,
groupes de marcheurs, citoyens, organismes et entreprises locaux
seront au rendez-vous pour célébrer la fierté d'être Québécois!

Sortez vos drapeaux du Québec et votre plus beau sourire
pour saluer les participants du défilé et ainsi démontrer
à quel point Marieville est une communauté tissée serrée!



Le spectacle sera diffusé
en direct sur la page Facebook
de la Ville de Marieville!

Merci au comité organisateur
bénévole de la Fête nationale
qui a rendu possible la tenue
de cet événement festif!



CONSULTEZ LE PARCOURS DU DÉFILÉ AU ville.marieville.qc.ca/fete-nationale



Yoga plein air

NOUVEAUTÉ

- \$ GRATUIT
- 📍 Parc des Vétérans
- 🕒 Les lundis à 19h
- 📅 **21 JUIN • 28 JUIN • 5 JUILLET**
12 JUILLET • 19 JUILLET



Cinéma plein air

- 📍 Parc Édouard-Crevier
- 📅 **MERCREDIS 4 ET 18 AOÛT,**
au coucher du soleil

Apportez votre chaise et vos couvertures et venez en famille!
Les films à l'affiche sont une surprise!



On bouge dehors!

- 📍 Parc Édouard-Crevier
- 🕒 À 18h30
- 📅 **MARDI 29 JUIN**
CARDIO-CIRCUIT
Animé par Dominique Laflamme



- 📅 **MARDI 6 JUILLET**
CARDIO-MILITAIRE
Animé par Dominique Laflamme

- 📅 **MARDI 13 JUILLET**
ENTRAINEMENT EN INTERVALLE (HIT)
Animé par Cynthia Robert

- 📅 **MARDI 20 JUILLET**
ESSENTRICS
Animé par Cynthia Robert

- 📅 **MARDI 27 JUILLET**
MISE EN FORME POUR TOUS
Animé par Dominique Laflamme

- 📅 **LUNDI 2 AOÛT**
BODY GROOVE
Animé par Patricia Grant

- 📅 **MARDI 10 AOÛT**
CARDIO-CIRCUIT
Animé par Amélie Roy



- 📅 **MARDI 17 AOÛT**
CARDIO-MUSCULATION
Animé par Amélie Roy

- 📅 **MARDI 24 AOÛT**
ZUMBA
Animé par Catherine Normandin



JANGAL L'EXPLORATRICE, MISSION ENVIRONNEMENT



📍 Parc Édouard-Crevier

📅 **MERCREDI 7 JUILLET**

🕒 13h30

Jangal est une exploratrice audacieuse et passionnée.

Elle et son ami Achaimwapa le paresseux auront une mission bien particulière : arrêter Bougon Léon le caméléon pollueur!



Un spectacle qui sensibilise à l'environnement, la pollution, le recyclage et le compostage. Les musiques et danses percussives interactives vous feront danser!

FREDOLINE, AU VIOLONCELLE



📍 Parc Édouard-Crevier

📅 **MERCREDI 14 JUILLET**

🕒 19 h

Fredoline au violoncelle est un spectacle musical et clownesque qui fait découvrir de façon stimulante tous les contours du violoncelle.



À travers une courte introduction, un spectacle clownesque d'une trentaine de minutes et d'un retour sur ce que les enfants ont appris durant la présentation, Fredoline et son interprète Frédérique Lapointe nous font découvrir autrement un instrument méconnu.



Camps de jour



- 👤 Des places sont encore disponibles!
- ❓ Inscrivez-vous dès aujourd'hui en contactant le Service des loisirs et de la culture au 450 460-4444, poste 277.



Bécyk' lib

Cet été, le projet de vélos communautaires Bécyk'lib revient en force avec le prêt gratuit de 10 vélos, offerts selon les heures d'ouverture des deux points de service.

- 📍 **Maison des jeunes de Marieville**
(5 vélos disponibles)
1972, rue du Pont
❓ 450 708-0635 | mdjmarieville.com
- 📍 **Carrefour Jeunesse Emploi**
(5 vélos disponibles)
491, rue Sainte-Marie
❓ 450 460-8887 | cje-isj.com





Club de lecture d'été


TD



 **DU 15 JUIN AU 19 AOÛT**

 Bibliothèque commémorative Desautels
Sous-sol de l'église Saint-Nom-de-Marie
(entrée rue du Pont)

 450 460-4444, poste 272
biblio-marieville@ville.marieville.qc.ca

 Participe selon ton groupe d'âge!
3 à 5 ans, 6 à 8 ans et 9 à 12 ans

 Inscription obligatoire


Chaque été, la bibliothèque invite les enfants à s'inscrire au Club de lecture d'été TD. Le club vise à susciter chez les jeunes la passion de lire pour la vie. Après son inscription, chaque enfant recevra du matériel promotionnel en lien avec la thématique annuelle.

THÉMATIQUE 2021 : JOUE LE JEU!

Cet été, retrouvons-nous pour jouer, nous encourager et donner le meilleur de nous-mêmes! À travers le jeu, découvre le monde qui t'entoure et apprends à te connaître et à connaître les autres. Vois jusqu'où tu peux aller, en solo ou en équipe. Tu rencontreras peut-être des obstacles : ce n'est pas grave! L'important, c'est d'essayer et d'avoir du plaisir.

Des activités produites par Animation Madeleine Daignault seront présentées au cours des mois de juillet et d'août, selon le thème de l'année.

SPECTACLE D'OUVERTURE À LA BIBLIOTHÈQUE

 **JEUDI 17 JUIN à 18h30**



Ma tente à lire

Les livres sortent de la bibliothèque durant l'été et partent à l'aventure dans les parcs de la ville!

À l'ombre de sa tente, une animatrice attend les jeunes avec des livres pour tous les goûts.

 Les samedis de 10h à 12h

 **Parc de Sainte-Marie-de-Monnoir**
 **3 JUILLET**

 **Parc de la Source**
 **10 JUILLET**

 **Parc Alix-Du Mesnil**
 **17 JUILLET**

 **Parc de Neptune**
 **24 JUILLET**

 **Parc Arc-en-ciel**
 **31 JUILLET**

 **Parc Blanchard**
 **7 AOÛT**

 **Parc des Vétérans**
 **14 AOÛT**

 **Parc Édouard-Crevier**
 **21 AOÛT**



CIVISME ET bon voisinage

Pour assurer une meilleure qualité de vie pour tous, il importe de respecter le voisinage en appliquant certaines règles de savoir-vivre que chacun appréciera.



BRUIT

Tondeuse, rénovation, musique ou activités bruyantes : faites preuve de jugement ! Respectez les horaires prévus et surtout, pensez aux autres !



ANIMAUX

Lors de vos promenades, assurez-vous d'attacher votre chien et de ramasser ses crottes. Assurez-vous également, lorsque vous êtes à la maison, de ne pas laisser votre animal s'aventurer chez les voisins.



ET SI ON COMMUNIQUAIT ?

En cas de situation problématique, la première action à poser est de discuter avec vos voisins ! En cas de mésentente entre citoyens, la Ville est souvent interpellée, mais son rôle n'est pas de donner raison à l'une ou l'autre des parties. Si vous souhaitez être accompagné dans une démarche, Médiation Citoyenne Rouville offre un service confidentiel et gratuit au 450 279-0119.

Des fiches-conseils sont également disponibles sur le site Web du ministère de la Justice au justice.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Rapports de voisinage ».

Piscines résidentielles RAPPEL DES RÈGLES DE SÉCURITÉ

La Ville de Marieville tient à rappeler aux citoyens les normes gouvernementales établies par le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles visant à prévenir les risques de noyades, plus particulièrement chez les enfants.

Le Règlement stipule notamment que :

- toute nouvelle piscine doit être entourée d'une enceinte d'au moins 1,2 m, à moins que ses parois soient d'une hauteur d'au moins 1,2 m dans le cas d'une piscine hors terre;
- toute porte d'accès à la piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
- toute terrasse adjacente à une piscine doit être équipée d'une enceinte et d'une porte afin d'en protéger l'accès.

DEMANDE DE PERMIS

La Ville de Marieville vous rappelle qu'un permis de construction est requis pour construire, installer ou remplacer une piscine, ou pour ériger une construction y donnant accès ou en empêchant l'accès. Lors du dépôt de votre demande de permis au Service de l'urbanisme et de l'environnement, il est important de vous assurer de fournir une copie de votre certificat de localisation ainsi que les détails concernant l'enceinte protégeant l'accès à la piscine.

Notez par ailleurs que les piscines gonflables sont prohibées sur le territoire.

DES QUESTIONS ?

Pour plus d'information sur les permis ou la réglementation, vous pouvez consulter le site Web municipal ou communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 460-4444, option 4, ou à urbanisme@ville.marieville.qc.ca.



REVITALISATION DU ruisseau Saint-Louis

Le ruisseau Saint-Louis est un joyau de l'environnement naturel de Marieville, mais son état de santé préoccupe la Ville depuis plusieurs années. Au fil du temps, sa bande riveraine a été soumise à de nombreuses perturbations dues à l'activité humaine.

L'érosion des berges, l'accumulation de déchets, la présence de sortie d'eau se déversant dans le ruisseau sont autant d'éléments qui nuisent à la santé du cours d'eau. Plusieurs arbres, notamment des frênes morts, sont également inquiétants puisqu'ils risquent de tomber dans le ruisseau et de former des embâcles.

En novembre 2019, la Ville a mandaté Nature-Action Québec (NAQ), une entreprise d'économie sociale spécialisée dans la réalisation de projets de transition écologique, afin d'élaborer un plan d'intervention pour la revitalisation du ruisseau Saint-Louis. Ce plan s'est appuyé sur une caractérisation exhaustive de l'état du ruisseau comprenant notamment l'identification des arbres à risques, des zones d'érosion ainsi que des espèces végétales exotiques envahissantes.

Suite à cette caractérisation, la Ville a choisi de poursuivre sa collaboration avec NAQ afin de mettre en œuvre le Plan d'intervention du ruisseau Saint-Louis. À l'automne 2020, une portion des berges a fait l'objet de travaux d'abattage d'arbres présentant le plus grand risque pour la sécurité. Ce travail se poursuivra cette année avec l'établissement d'un plan de gestion des arbres à risques comprenant des arbres devant être remplacés, l'établissement d'un échéancier de coupe selon le niveau de risque ainsi que des recommandations de reboisement afin de régénérer le couvert forestier.

Ce printemps également, un biologiste procédera à un inventaire de l'herpétofaune, qui consiste à un recensement des amphibiens et des reptiles observés sur le site. Cette étape est essentielle afin de baliser adéquatement les prochaines interventions visant à maintenir le fragile équilibre dans l'écosystème du ruisseau.

Dans le futur, les citoyens seront appelés à contribuer à la réhabilitation du ruisseau par l'organisation d'une collecte des déchets présents sur les berges du ruisseau. La Ville souhaite également sensibiliser la population à l'importance de la sauvegarde de nos cours d'eau par l'installation de panneaux d'interprétation.



SONDAGE EN LIGNE

Testez vos connaissances à propos des enjeux entourant le ruisseau Saint-Louis! Remplissez le questionnaire à partir du ville.marieville.qc.ca/ruisseau-sl afin de nous aider à mieux vous informer sur ce grand projet environnemental!

Jeu de basketball DANS LA RUE

La Ville demande aux citoyens ayant installé un panier de basketball dans la rue de bien vouloir le déplacer à l'intérieur des limites de leur propriété. La Ville tolère que les paniers soient au-dessus de la rue et que les gens jouent dans la rue, mais la base des paniers doit être hors de la voie publique.

En effet, afin d'offrir un dégagement optimal des voies pour de l'entretien des rues ou pour la circulation, il est souhaitable d'enlever tout objet situé sur la voie publique de façon permanente.

UTILISATION DE L'EAU POTABLE à l'extérieur

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour l'arrosage des végétaux, le lavage des voitures et l'ajustement du niveau d'eau des piscines est restreinte du **1^{er} mai au 1^{er} septembre**.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Numéro civique PAIR	X	💧		💧		💧	
Numéro civique IMPAIR	X		💧		💧		💧

Lorsqu'une pénurie d'eau a lieu ou est appréhendée en raison d'une période de chaleur prolongée ou de toute autre cause, l'utilisation de l'eau potable à l'extérieur peut être restreinte ou interdite; pour être avisés d'une telle interdiction et éviter une amende, assurez-vous d'être inscrit au système automatisé d'alertes téléphoniques.

SPCA ROUSSILLON

DES SOLUTIONS POUR LES ANIMAUX À PORTÉE DE MAIN

Vous êtes préoccupé par une situation impliquant un animal, à la maison ou dans votre voisinage? Notre équipe est disponible pour vous assister.

✉ info@spcaroussillon.com

☎ 450 638-9698

En tant que citoyen d'une de nos municipalités partenaires, vous avez accès à ces services:

- **Soutien et conseils** pour vos animaux à la maison
- **Mise en adoption** d'animaux devant changer de propriétaire
- **Micropuçage à prix réduit** pour chiens et chats
- **Entraide** pour retrouver vos animaux perdus
- **Patrouille** pour animaux blessés ou décédés, domestiques ou sauvages
- **Accueil et soins** pour animaux en détresse
- **Solutions** pour les animaux de la faune sur votre propriété

En tout temps, vous pouvez contacter votre service de police pour une urgence concernant un animal. Les postes de police de la région ont une ligne directe avec notre équipe de patrouille, 24/7.



Les feux EXTÉRIEURS

Le printemps est arrivé et les activités de plein air aussi! Que ce soit pour nettoyer son terrain ou simplement pour le loisir, les feux extérieurs sont réglementés puisqu'ils comportent des risques.

Outre la sécurité, il importe de respecter les différentes dispositions qui sont prévues au règlement de la Ville concernant les feux extérieurs afin de favoriser l'harmonie et le bon voisinage.

Entre autres, il est défendu de faire des feux en plein air pour la destruction de bûches, branches, feuilles ou herbe coupée sans avoir obtenu au préalable un permis de brûlage (ne s'applique pas aux feux d'agrément dans des foyers respectant les dispositions réglementaires).

Nous vous invitons à consulter l'intégralité du règlement sur le site Web de la Ville. Si vous avez des inquiétudes ou des interrogations, communiquez avec le Service de sécurité incendie au 450 460-4444, option 5.



ÊTES-VOUS PRÊTS À FAIRE FACE à une situation d'urgence?

La politique en sécurité civile au Québec stipule qu'il est de la responsabilité des citoyens d'assurer leur sécurité et celle de leur famille durant les premières 72 heures d'un sinistre ou d'une situation d'urgence, ce qui correspond au temps que pourraient prendre les services de sécurité civile à s'organiser, selon l'ampleur de la situation.

Mais puisque la sécurité est une responsabilité partagée, la Ville de Marieville a prévu des moyens concrets pour assister la population dans les plus courts délais lors d'un sinistre, notamment en maintenant à jour son plan de sécurité civile et en investissant en continu dans la formation des employés et l'acquisition d'équipements adaptés.

COMMENT SE PRÉPARER?

- Préparez votre plan familial d'urgence.
- Renseignez-vous à propos des différents sinistres pouvant survenir et prenez les mesures pour vous y préparer.
- Inscrivez-vous aux alertes téléphoniques automatisés de la Ville.
- Assurez-vous que vos biens soient couverts par une assurance adéquate.
- Ayez en tout temps une trousse d'urgence pour subsister pendant les trois premiers jours d'une situation d'urgence ou pour emporter en cas d'évacuation.

QUELS ARTICLES PRÉVOIR DANS UNE TROUSSE D'URGENCE?

- Eau potable (deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours)
- Nourriture non périssable (provisions pour au moins trois jours)
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles et piles de rechange
- Lampe de poche et piles de rechange
- Chandelles
- Briquet ou allumettes
- Trousse de premiers soins (antiseptique, analgésiques, bandages adhésifs, compresses stériles, ciseaux, etc.)



TRAVAILLEURS AUTONOMES SANS STRESS

Le gouvernement du Québec et Soluflex ont lancé leur tout nouveau programme de formation entièrement GRATUIT de 10 semaines pour les travailleurs autonomes, dans le but de briser l'isolement et de reprendre le contrôle face au stress causé par la pandémie. Pour être admissible, il faut travailler seul ou avoir une équipe de 1 à 5 employés, et l'entreprise doit être située dans les territoires des MRC de Marguerite-D'Youville, de La Vallée-du-Richelieu ou de Rouville.

Pour tous les détails et pour vous inscrire : soluflex.net/sans-stress.



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE La Seigneurie de Monnoir

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(fermé le 24 juin et le 5 juillet)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle de la Cabotine et du CAB La Seigneurie de Monnoir se tiendra le 17 juin à la salle des Chevaliers de Colomb (245, rue Ouellette).

146, chemin du Ruisseau-Barré • Marieville
450 460-2825 | info@cabsm.org



FRIPERIE Comptoir familial

Ne manquez pas nos ventes du sac à 5 \$ qui ont lieu durant les dernières semaines complètes de chaque mois. Consultez également notre page Facebook pour voir nos autres ventes !

Le magasin sera fermé du 11 au 31 juillet, mais les dons d'articles seront tout de même acceptés durant cette période.

Ouvert les mardis et jeudis, de 9 h à 15 h, et les mercredis de 18 h à 20 h

603, rue Claude-De Ramezay
(sous-sol du presbytère) • Marieville

MAISON DES JEUNES de Marieville L'Adrén'ado

Tu as entre 12 et 17 ans ? La MDJ est là pour toi ! Une équipe de personnes-ressources accueillante et dynamique t'accueillera et tu pourras participer à une foule d'activités sportives, artistiques et culturelles, des sorties, des soupers, de l'aide aux devoirs et encore plus...
Tout ça dans une maison conçue spécialement pour toi et tes ami(e)s.

SERVICE DE TRAVAILLEUR DE MILIEU POUR LES 12 À 25 ANS

Une travailleuse de milieu redonne aux personnes vulnérables un pouvoir d'action en regard de leur mode de vie tant au plan individuel qu'au plan social (écoute, dépistage, promotion, information, sensibilisation et distribution de matériel de préventions, etc.).

Pour plus d'information, joindre Cassandra au 438 522-7454.

1972, rue du Pont • Marieville
450 708-0635 | mdjmarieville@hotmail.com | www.mdjmarieville.com





La Fête DES VOISINS

samedi 5 juin 2021

On a hâte de vous revoir !

Une initiative de



En 2021, pour sa 15^e année,
et face à la réalité de la pandémie de COVID-19
qui est encore présente, la Fête des voisins
se réinvente !

La Fête des voisins, c'est pour tout le monde :
les petits comme les grands. Il s'agit d'une occasion
ludique de tisser des liens entre les jeunes familles,
les nouveaux arrivants et les aînés, pour n'en citer
que quelques-uns.

Au fil des années, bon nombre de citoyens ont
organisé des activités toutes plus originales les unes
que les autres, et 2021 sera l'occasion d'être créatifs
afin de respecter les règles sanitaires en vigueur !

POUR NE RIEN MANQUER  #fetedesvoisinsqc espacemuni.org

COMMENT Y PARTICIPER ?

Rendez-vous sur le site Web municipal au ville.marieville.qc.ca/fete-des-voisins pour trouver une foule d'idées pour organiser une fête virtuelle ou à distance. Vous pourrez également accéder au formulaire d'inscription de votre fête qui vous permettra de bénéficier d'une trousse d'outils promotionnels pour faire de votre fête un succès !



Marieville participe au Défi Ensemble, tout va mieux de ParticipACTION! Le Défi aura lieu du 1^{er} au 30 juin et il est ouvert à tous !

La communauté ayant accumulé le plus grand nombre de minutes actives (selon la taille de sa population) sera couronnée la Communauté la plus active au Canada et recevra 100 000 \$ pour financer des projets locaux d'activité physique.

Tout va tellement mieux quand on bouge



**DU 1^{ER}
AU 30 JUIN
2021**

Aidez-nous à remporter le grand prix en enregistrant vos activités dans l'appli gratuite de ParticipACTION. Chaque geste compte !

Pour plus d'information, visitez le site Web participaction.com !

Restez à l'affût des actualités municipales pour découvrir l'initiative de la Ville de Marieville dans le cadre de ce grand défi collectif !